

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF
ET EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM DE L'EMETTEUR :	LECTRA
LEI :	9695000KWQEBUDT6IO19
FORME JURIDIQUE :	Société anonyme (SA)
STRUCTURE DE GOUVERNANCE :	Conseil d'administration

INFORMATIONS SUR LES <u>COMPTES SOCIAUX</u> DE L'EMETTEUR	
NOMBRE MOYEN DE SALAIRES PERMANENTS DE LA SOCIETE COTEE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 :	917
MONTANT NET DE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE COTEE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 (<u>en euros</u>) :	232 276 000,00 €
TOTAL DE BILAN DE LA SOCIETE COTEE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE N-1 (<u>en euros</u>) :	770 672 000,00 €

INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	
NOMBRE TOTAL D'ADMINISTRATEURS (<u>en ce compris</u> les administrateurs représentant les salariés-actionnaires mais <u>hors</u> administrateurs représentant les salariés) :	9
DONT FEMMES (<u>en ce compris</u> les administratrices représentant les salariés actionnaires mais <u>hors</u> administrateurs représentant les salariés) :	4
DONT HOMMES (<u>en ce compris</u> les administrateurs représentant les salariés actionnaires mais <u>hors</u> administrateurs représentant les salariés) :	5
PART DU SEXE SOUS REPRESENTÉ :	44,44%
ECART ENTRE LE NOMBRE DES ADMINISTRATEURS DE CHAQUE SEXE :	1
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	
ADMINISTRATEURS ELUS PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES (ARS) :	0
DONT FEMMES :	0
DONT HOMMES :	0
L'ELECTION OU LA DESIGNATION DES ADMINISTRATEURS ELUS PAR ET/OU REPRESENTANT LES SALARIES RESPECTE LES REGLES DE PARITE :	Non
RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIETE NE SATISFAIT PAS AUX OBLIGATIONS LEGALES :	N/C (voir le commentaire ci-dessous)
MESURES PRISES OU ENVISAGEES POUR SATISFAIRE AUX OBLIGATIONS LEGALES :	N/C

LA SOCIETE CONFIRME QUE LES INFORMATIONS DECLAREES À L'AMF SONT IDENTIQUES À CELLES PUBLIEES SUR SON SITE INTERNET.

DATE DE DEPOT DE LA NOTIFICATION :	16/09/2026
------------------------------------	------------

COMMENTAIRES ADDITIONNELS :
Le Conseil d'administration ne comprend aucun Administrateur représentant les actionnaires salariés, ni Administrateur représentant les salariés, la Société ne dépassant aucun des seuils fixés par les articles L.225-23 et L.225-27-1 du Code de commerce.

En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

définis par le code Afep-Medef, et a considéré qu'il remplit l'ensemble des critères d'indépendance retenus, à la date de sa nomination.

Sous réserve d'un vote favorable des actionnaires, Monsieur Christophe Gégout intégrera le Conseil d'administration comme Administrateur indépendant et sera membre du Comité d'audit ainsi que du Comité stratégique.

→ Proposition de nomination de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli

Le Conseil d'administration soumettra à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle 2026 la nomination de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli en tant qu'Administrateur non-indépendant pour une période de quatre ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice 2029.

La candidature de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli a été proposée par Alantra EQMC Asset Management SGIC, l'un des actionnaires significatifs de Lectra, qui détient actuellement plus de 10 % du capital et des droits de vote.

En cas de nomination de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli, le Conseil d'administration pourra bénéficier de son expertise en technologie. Il

mettra à profit sa riche expérience du conseil et des investissements dans des sociétés de haute technologie.

L'examen de la situation de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli au regard des 8 critères d'indépendance du code AFEP-MEDEF conduit à le qualifier d'Administrateur non-indépendant, dès lors que sa nomination est proposée par un actionnaire important et dès lors qu'il exerce des fonctions exécutives en son sein.

Sous réserve d'un vote favorable des actionnaires, Monsieur Fiorangelo Salvatorelli sera désigné comme membre du Comité stratégique.

Composition du Conseil d'administration après l'Assemblée générale annuelle de 2026

À la clôture de l'Assemblée générale annuelle du 29 avril 2026, sous réserve du vote favorable pour le renouvellement du mandat de Madame Hélène Viot-Poirier, de la nomination de Monsieur Christophe Gégout, et de la nomination de Monsieur Fiorangelo Salvatorelli, le Conseil d'administration serait composé de neuf personnes, dont quatre femmes et cinq hommes, et dont six Administrateurs indépendants :

Administrateur	Indépendance	Nomination/dernier renouvellement	Expiration du mandat
Karine Calvet	Administratrice indépendante	AG 2023	AG 2027
Pierre-Yves Roussel	Administrateur indépendant	AG 2023	AG 2027
Daniel Harari	Administrateur non indépendant, Président-Directeur général	AG 2024	AG 2028
Nathalie Rossiensky	Administratrice référente, indépendante	AG 2024	AG 2028
Jérôme Viala	Administrateur non indépendant	AG 2024	AG 2028
Céline Abecassis-Moedas	Administratrice indépendante	AG 2025	AG 2029
Christophe Gégout	Administrateur indépendant	AG 2026	AG 2030
Fiorangelo Salvatorelli	Administrateur non indépendant	AG 2026	AG 2030
Hélène Viot-Poirier	Administratrice indépendante	AG 2026	AG 2030

Lors de sa réunion qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée générale du 29 avril 2026, le Conseil d'administration déterminera la nouvelle composition des Comités spécialisés.